



Présence d'autres locataires non déclarés

Par **Celine96**, le **13/10/2019 à 14:29**

Bonjour,

Je vous écris ce message car depuis 3 ans je suis locataire dans une maison de 100m2. Quelques mois après, mon propriétaire a décidé de louer l'étage (auquel je n'avais pas accès) à un autre locataire. Puis plus récemment, il a décidé de réduire le jardin pour y construire une petite maisonnette qu'il loue à une troisième personne. Nous sommes donc à 3 locataires à cette adresse. Le problème étant qu'il y a un seul compteur. Les factures d'eau et d'électricité sont prélevé uniquement sur mon compte. Seulement, elle comprend la consommation de 3 foyers. Nous nous arrangeons en partageant en 3 ces factures. Toutes fois, il a eu une fuite d'eau sur mon plafond, de gros problème d'humidité sur les murs rendant ma fille malade. Le problème est que le propriétaire refuse de prendre les travaux à sa charge. Je suis donc décidé à engager une procédure contre lui pour déclarer tout ces problèmes à savoir la présence d'autre locataires non officiels, un seul compteur électrique etc,...

Je voudrai savoir si cela est bien illégal et surtout quels sont mes droits svp ?

Merci !

Par **Visiteur**, le **13/10/2019 à 14:41**

Bonjour,

La loi ALUR de 2014 est venue renforcer les cas de contrôles des propriétaires.

Je vous conseillerai de contacter l'Anil ou l'Adil au niveau départemental.